

La CSST en bref

2014



Parce que le Québec a besoin
de tous ses travailleurs

www.csst.qc.ca



**Le document *La CSST en bref 2014*
a été préparé par le Centre de la statistique et de l'information de gestion,
Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information**

Directrice de la comptabilité et de la gestion de l'information
Danielle Lamarche

Directeur du Centre de la statistique et de l'information de gestion
Jacques Aubin par intérim

Responsables du projet et réalisation
Anne Barbeau et Sylvie Blouin

Conception de la page couverture
Direction des communications et des relations publiques

Impression
Imprimerie de la CSST

Le contenu peut être reproduit en tout ou en partie, à condition que la source en soit mentionnée.

Pour tout renseignement sur le contenu, s'adresser au
Centre de la statistique et de l'information de gestion,
Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information
Commission de la santé et de la sécurité du travail
524, rue Bourdages
C. P. 1200, Succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7E2

© Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, 2014
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2014
ISBN 978-2-550-70309-9 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-70310-5 (PDF)

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	1
1. Les lésions professionnelles	2
2. Le programme Pour une maternité sans danger	13
3. Les finances	16
4. La révision administrative	20
5. Comparaison interprovinciale	22

Tableaux

1.1 Les décès	4
1.2 Nombre de dossiers pour lésions professionnelles ouverts selon l'événement	5
1.3 Clientèle à la CSST	6
1.4 Secteur d'activité économique des dossiers pour accidents du travail ouverts et acceptés	7
1.5 Secteur d'activité économique des dossiers pour accidents du travail ouverts en 2013 et acceptés selon le sexe	8
1.6 Lésions de type troubles musculo-squelettiques (TMS)	9
1.7 Dossiers pour maladies professionnelles ouverts en 2013 et acceptés selon la nature et le sexe	10
1.8 Événements avec physiothérapie et/ou ergothérapie	11
1.9 Récidives, rechutes et aggravations (RRA).....	12
2.1 Pour une maternité sans danger	14
2.2 Pour une maternité sans danger – répartition des demandes acceptées selon le secteur et prestations versées	15
3.1 Prestations pour lésions professionnelles	17
3.2 Résultats financiers	18
3.3 Récapitulatif des résultats des exercices financiers des douze dernières années	19
4.1 Direction de la révision administrative (DRA)	21
5.1 Taux moyen de cotisation provisoire par province	23
5.2 Taux de capitalisation par province	24
5.3 Salaire maximum assurable, base d'indemnité et couverture par province, 2012	25

AVANT-PROPOS

La Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Centre de la statistique et de l'information de gestion vous présente un portrait sommaire d'information financière ainsi que diverses statistiques sur la CSST. Le fascicule débute avec une section consacrée aux caractéristiques des lésions professionnelles et poursuit avec quelques données sur le programme *Pour une maternité sans danger*, un portrait financier, certaines données sur les recours ainsi que quelques comparaisons interprovinciales. Les données sont tirées soit de rapports comptables ou statistiques existants ou produites à partir des systèmes respectifs.

Ce fascicule ne contient pas de données aux fins d'analyse. C'est un aide-mémoire qui pourra vous permettre de trouver facilement et rapidement des réponses à certaines interrogations, de faire un tour d'horizon de certaines données importantes, de mettre en contexte un problème. Nous avons tenté de rassembler dans ce fascicule les données sur lesquelles on revient toujours et sur lesquelles on s'interroge fréquemment.

Nous avons voulu vous présenter ces données sous un format pratique qui vous permettra de toujours les garder à portée de la main. Pour la plupart des volets, nous présentons des données de même maturité correspondant aux 5 dernières années, soit de 2009 à 2013, afin de voir leur évolution au fil des ans. Dans certains cas, nous vous présentons les données d'une seule année mais de façon plus détaillée.

1. Les lésions professionnelles

Les données concernent tous les dossiers acceptés, qu'une indemnité ait été versée ou non. Ces données proviennent de documents statistiques produits par la Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information (DCGI), Centre de la statistique et de l'information de gestion.

Les décès présentés sont ceux dus à une lésion professionnelle, reconnus par la CSST pour chacune des années, sans égard à la date de survenance (tableau 1.1). Les décès par maladie professionnelle sont causés par l'exposition à des substances nocives, notamment l'amiante. Dans la plupart des cas, cette exposition a débuté avant 1980, soit avant l'entrée en vigueur de la Loi sur la santé et la sécurité du travail.

Le nombre de dossiers ouverts pour les accidents du travail baisse de 7,2 % entre 2009 et 2013. Le nombre de dossiers ouverts pour les maladies professionnelles quant à lui augmente de 16,7 % au cours de cette période (tableau 1.2). Le nombre de dossiers acceptés est en baisse pour les accidents du travail (8,7 %) et en hausse pour les maladies professionnelles (16,4 %).

Les secteurs d'activité économique qui connaissent le plus grand nombre d'accidents du travail sont les services, les industries manufacturières et le commerce avec respectivement 34,3 %, 20,9 % et 14,4 % des dossiers ouverts et acceptés en 2013. Cependant, la majorité des secteurs montrent une baisse sur la période 2009-2013. Les baisses les plus importantes se manifestent dans les industries manufacturières (17,8 %), suivi du commerce (15,8 %) et des finances, assurances et affaires immobilières (10,1 %) (tableau 1.4). Chez les hommes, les accidents du travail surviennent surtout dans le secteur des industries manufacturières (26,6 %) alors que chez les femmes on les observe surtout dans le secteur des services (64,2 %) (tableau 1.5).

Les lésions de type troubles musculo-squelettiques (TMS) sont des lésions non traumatiques, soit des atteintes inflammatoires aux articulations (maux de dos, bursites, tendinites) causées par une sollicitation articulaire excessive. Elles constituent 27,7 % des lésions de 2013. Ce type de lésions est en baisse sur la période 2009-2013 passant de 26 301 en 2009 à 24 490 en 2013. Pour l'ensemble de la période cela représente une diminution de 6,9 % (tableau 1.6).

Les troubles de l'oreille, de la mastoïde, de l'audition ainsi que les inflammations et le rhumatisme, sauf ceux affectant le rachis constituent de loin les groupes de maladies professionnelles qui occasionnent le plus de dossiers acceptés, avec 73,8 % de l'ensemble (tableau 1.7).

Les événements auxquels sont associés des traitements de physiothérapie ou d'ergothérapie, le nombre de traitements ainsi que les débours estimés sont légèrement en hausse entre 2012 et 2013 (tableau 1.8).

Tableau 1.1

Les décès¹

Nombre de décès selon la catégorie de dossier et le sexe

Catégorie de dossier	2009			2010			2011			2012			2013		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Accident du travail	3	59	62	7	87	94	3	65	68	4	71	75	10	53	63
Maladie professionnelle	4	119	123	3	116	119	7	129	136	2	134	136	7	114	121
Total	7	178	185	10	203	213	10	194	204	6	205	211	17	167	184

Âge entier moyen au décès

Catégorie de dossier	2009	2010	2011	2012	2013
Accident du travail	45	46	43	47	46
Maladie professionnelle	72	74	74	73	75
Ensemble des lésions	63	61	64	64	65

Source: Statistiques annuelles, production spéciale.

1. Décès dus à une lésion professionnelle pour lesquels, au 31 décembre de l'année visée, la date d'inscription de l'acceptation se situe entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année visée.

Tableau 1.2

Nombre de dossiers pour lésions professionnelles ouverts selon l'événement

Événement	2009	2010	2011	2012	2013
Accidents du travail (dossiers ouverts)	106 575	102 653	102 100	101 197	98 916
acceptés ¹	91 380	87 705	86 799	85 523	83 458
autres	15 195	14 948	15 301	15 674	15 458
Maladies professionnelles (dossiers ouverts)	9 145	10 019	9 423	9 897	10 672
acceptés ¹	4 217	4 407	4 231	4 117	4 910
autres	4 928	5 612	5 192	5 780	5 762
Total (dossiers ouverts)	115 720	112 672	111 523	111 094	109 588
acceptés¹	95 597	92 112	91 030	89 640	88 368
autres	20 123	20 560	20 493	21 454	21 220

1. Dossiers ouverts au cours de l'année et acceptés au 1^{er} mars de l'année suivante.

Source: Statistiques annuelles, tableau 1.1.

Tableau 1.3
Clientèle à la CSST

	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de dossiers d'employeurs ¹	186 786	188 527	218 206	219 914	231 159
Nombre d'établissements ¹	244 057	246 359	258 576	265 187	269 303
Estimation du nombre de travailleurs couverts ²	3 587 134	3 646 566	3 681 691	3 732 051	3 755 169

Source: 1. Statistiques annuelles, tableaux 1.2 et 1.3. Depuis 2011, il s'agit de dossiers d'employeurs ouverts pendant au moins une journée au cours de l'année, qu'une masse salariale leur soit associée ou non.

Source: 2. CANSIM, Statistique Canada, Enquête sur la population active; Revenu Québec.

Tableau 1.4

Secteur d'activité économique des dossiers pour accidents du travail ouverts et acceptés¹

	2009		2010		2011		2012		2013	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secteurs primaires	2 863	3,1	2 814	3,2	2 916	3,4	2 790	3,3	2 756	3,3
Industries manufacturières	21 217	23,2	20 040	22,8	19 068	22,0	18 465	21,6	17 433	20,9
Bâtiment et travaux publics	6 881	7,5	7 065	8,1	7 160	8,2	7 537	8,8	7 111	8,5
Transport, entreposage, communications	6 933	7,6	6 752	7,7	7 006	8,1	6 977	8,2	6 936	8,3
Commerce	14 306	15,7	13 451	15,3	12 746	14,7	12 392	14,5	12 044	14,4
Finances, assurances et affaires immobilières	833	0,9	783	0,9	851	1,0	789	0,9	749	0,9
Services	29 068	31,8	28 420	32,4	28 679	33,0	28 550	33,4	28 603	34,3
Administration publique	5 554	6,1	5 296	6,0	5 145	5,9	5 054	5,9	5 017	6,0
Indéterminé	3 725	4,1	3 084	3,5	3 228	3,7	2 969	3,5	2 809	3,4
Total	91 380	100,0	87 705	100,0	86 799	100,0	85 523	100,0	83 458	100,0

1. Dossiers ouverts au cours de l'année et acceptés au 1^{er} mars de l'année suivante.

Source: Statistiques annuelles, tableau 9.1, production spéciale.

Tableau 1.5

Secteur d'activité économique des dossiers pour accidents du travail
ouverts en 2013 et acceptés selon le sexe

	Hommes en %	Femmes en %	Total en %
Secteurs primaires	4,4	1,2	3,3
Industries manufacturières	26,6	10,0	20,9
Bâtiment et travaux publics	12,7	0,5	8,5
Transport, entreposage, communications	11,2	2,9	8,3
Commerce	15,4	12,6	14,4
Finances, assurances et affaires immobilières	0,7	1,4	0,9
Services	18,5	64,2	34,3
Administration publique	7,0	4,1	6,0
Indéterminé	3,4	3,2	3,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Statistiques annuelles, production spéciale.

Tableau 1.6
Lésions de type troubles musculo-squelettiques (TMS)

	2009		2010		2011		2012		2013	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total des lésions	95 597		92 112		91 030		89 640		88 368	
- lésions de type "TMS"	26 301	27,5	25 382	27,6	24 385	26,8	24 190	27,0	24 490	27,7
Secteurs sauf Bâtiment et travaux publics										
- total des lésions	88 418		84 737		83 623		81 831		81 004	
- lésions de type "TMS"	24 954	28,2	23 918	28,2	22 961	27,5	22 598	27,6	22 894	28,3
Secteur Bâtiment et travaux publics										
- total des lésions	7 179		7 375		7 407		7 809		7 364	
- lésions de type "TMS"	1 347	18,8	1 464	19,9	1 424	19,2	1 592	20,4	1 596	21,7
Hommes	16 323	62,1	15 661	61,7	15 165	62,2	14 994	62,0	14 929	61,0
Femmes	9 978	37,9	9 721	38,3	9 220	37,8	9 196	38,0	9 561	39,0

Ces données concernent les dossiers ouverts au cours de l'année et acceptés au 1^{er} mars de l'année suivante.

Source: Production spéciale.

Tableau 1.7**Dossiers pour maladies professionnelles ouverts en 2013 et acceptés selon la nature et le sexe**

	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Trouble de l'oreille, mastoïde, audition	3 158	71,4	145	29,9	3 303	67,3
Inflammation, rhumatisme, sauf rachis	201	4,5	119	24,5	320	6,5
Trouble du système nerveux périphérique	61	1,4	36	7,4	97	2,0
Pneumoconiose	80	1,8	0	0,0	80	1,6
Tumeur maligne	49	1,1	2	0,4	51	1,0
Dermatite	19	0,4	13	2,7	32	0,7
Bronchopneumopathie obstructive chronique	11	0,2	13	2,7	24	0,5
Autres ou indéterminée	846	19,1	157	32,4	1 003	20,4
Total	4 425	100,0	485	100,0	4 910	100,0

Source: Statistiques annuelles, production spéciale.

Tableau 1.8
Événements avec physiothérapie et/ou ergothérapie

	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'événements	59 248	57 499	58 054	58 324	58 566
Débours estimés	86 692 876 \$	82 732 495 \$	83 847 345 \$	84 581 507 \$	86 572 925 \$
Débours moyen/événement	1 463 \$	1 439 \$	1 444 \$	1 450 \$	1 478 \$
Nombre total de traitements	2 431 065	2 299 271	2 329 921	2 350 816	2 406 860
Nombre moyen traitements/événement	41	40	40	40	41
Nombre moyen traitements/semaine	3,1	3,1	3,1	3,0	3,0

Source: Production spéciale.

Tableau 1.9
Récidives, rechutes et aggravations (RRA)

2009¹

Catégorie de dossier	Nombre de dossiers	Nombre de dossiers avec rechutes	% de dossiers avec RRA
Accident du travail	71 450	1 374	1,9
Maladie professionnelle	4 156	180	4,3
Total	75 606	1 554	2,1

2010¹

Catégorie de dossier	Nombre de dossiers	Nombre de dossiers avec rechutes	% de dossiers avec RRA
Accident du travail	70 455	1 311	1,9
Maladie professionnelle	4 666	153	3,3
Total	75 121	1 464	1,9

1. Dossiers avec au moins une RRA au cours des 3 années suivant la lésion d'origine.

L'année de référence est l'année de la lésion d'origine.

Source: Dépôt des lésions professionnelles - production spéciale.

2. Le programme Pour une maternité sans danger

Les données pour le programme « Pour une maternité sans danger » proviennent des statistiques annuelles 2009 à 2013.

Les données sur les naissances proviennent de l'Institut de la statistique du Québec, et celles sur les femmes en emploi proviennent de Emploi Québec.

Bien que le nombre de demandes pour ce programme fluctue d'une année à l'autre, le taux d'acceptation de celles-ci est relativement stable depuis 2009. Durant cette période, quatre secteurs, soit les services médicaux et sociaux, les autres services commerciaux et personnels, le commerce et le secteur de l'enseignement, accaparent plus des quatre cinquièmes des demandes acceptées. En 2013, la part totale de ces secteurs se situe à 88,7 % (tableaux 2.1 et 2.2).

Tableau 2.1
Pour une maternité sans danger

		2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de réclamations inscrites	nombre	37 416	33 951	34 632	35 200	35 141
Nombre de demandes acceptées	total	35 702	32 269	32 882	33 349	33 187
- travailleuse enceinte		35 319	31 954	32 573	33 100	32 921
- travailleuse qui allaite		383	315	309	249	266
	%	95,4	95,0	94,9	94,7	94,4
Estimé du nombre de naissances des femmes en emploi ¹	nombre	63 773	62 482	62 438	62 084	n.d.
Ratio demandes acceptées/Estimé du nombre de naissances des femmes en emploi ¹	%	56,0	51,6	52,7	53,7	n.d.

1. Données préliminaires pour 2012 et 2013, données révisées pour les autres années.

Sources: Statistiques annuelles, tableaux 1.1 et 8.1.

Institut de la statistique du Québec (données sur les naissances).

Emploi Québec (femmes en emploi).

Tableau 2.2
Pour une maternité sans danger
répartition des demandes acceptées selon le secteur
et prestations versées

		2009	2010	2011	2012	2013
Répartition par secteur	%					
- services médicaux et sociaux ¹		39,9	43,1	44,1	44,7	45,6
- autres serv. comm. + pers.		15,8	16,9	16,4	16,6	16,3
- commerce		15,1	15,8	15,5	15,4	15,2
- enseignement		17,5	12,2	12,2	11,8	11,6
- autres		11,7	12,0	11,8	11,5	11,3
Prestations versées	(millions \$)	226,2	222,6	218,2	219,9	222,5
- pour retraits de l'année en cours		156,5	139,9	145,0	146,3	147,3
- pour retraits d'années antérieures		69,7	82,7	73,2	73,6	75,2

1. Ce secteur comprend les travailleuses des centres de la petite enfance et des garderies.

Source: Statistiques annuelles, tableaux 3.1 et 9.3.

3. Les finances

Les données financières proviennent des rapports annuels de gestion de 2009 à 2013.

En décembre 2002, l'Assemblée nationale adoptait le projet de Loi 133, entrée en vigueur en janvier 2003. Cette loi prévoyait la création d'une fiducie, le Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST). C'est dans le fonds que sont puisés les montants versés à toute personne en vertu des lois que la CSST applique. La CSST assure, à titre de fiduciaire, l'administration de ce fonds.

Le tableau 3.1 donne un aperçu des prestations pour les lésions professionnelles des années 2010 à 2013 selon les principaux types de charges.

Le tableau 3.2 donne un aperçu des résultats financiers de 2009 à 2013.

N.B. Au tableau 3.2, les charges pour le programme «Pour une maternité sans danger» comprennent les passifs actuariels, contrairement aux montants inscrits au tableau 2.2 pour ce même programme.

Tableau 3.1
Prestations pour lésions professionnelles
(millions \$)

	2010	2011	2012	2013
Frais d'assistance médicale	350,8	350,9	387,3	401,4
Frais de réadaptation	65,7	67,6	69,3	71,4
Indemnités de remplacement du revenu	1 130,3	1 142,9	1 163,3	1 183,4
Indemnités de stabilisation économique et sociale	6,2	5,4	4,6	3,9
Indemnités pour préjudice corporel	97,0	102,3	106,9	112,7
Indemnités pour incapacité permanente	78,9	74,8	72,4	68,8
Indemnités de décès	38,0	39,2	37,9	39,2
Total	1 766,9	1 783,1	1 841,7	1 880,8

Source: Données d'exploitation, tableau: Prestations pour les programmes de réparation, selon la catégorie.

Tableau 3.2
Résultats financiers (millions \$)

	2009	2010	2011 ²	2012 ²	2013 ²
Produits					
- cotisations des employeurs et intérêts sur cotisations ¹	2 341,7	2 301,4	2 553,9	2 662,6	2 687,6
- autres revenus	766,5	1 194,5	417,3	957,1	1 383,9
Total	3 108,2	3 495,9	2 971,2	3 619,7	4 071,5
Charges					
- programmes de réparation	1 903,4	1 820,2	2 231,1	1 973,8	2 390,5
- programme Pour une maternité sans danger	237,7	212,7	219,0	218,0	224,2
- subventions accordées pour des programmes de prévention	110,0	111,4	116,2	119,9	121,6
- frais d'administration	370,8	395,6	409,2	400,7	435,5
- financement de tribunaux administratifs	61,6	56,0	57,8	61,7	61,1
- créances douteuses rechargées par la CSST	28,4	8,2	12,1	17,4	9,2
Total	2 711,9	2 604,1	3 045,4	2 791,5	3 242,1
Résultat net	396,3	891,8	(74,2)	828,2	829,4
Résultat relatif à l'application de la politique de capitalisation	(251,9)	(102,0)	56,0	57,4	82,6
Surplus (déficit) des opérations de l'exercice courant	223,1	271,5	67,8	383,5	(128,9)

1. Avant 2011, les intérêts sur cotisations étaient présentés avec les autres revenus.

2. Conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS).

Source: Appendice statistique, tableau: État des résultats.

Tableau 3.3

Récapitulatif des résultats des exercices financiers des douze dernières années

Année ¹	Surplus (déficit) des opérations de l'exercice courant ¹	Taux moyen de cotisation (\$)		Masse salariale assurable (milliards \$)	Salaire maximal assurable (\$)	Niveau de capitalisation ^{1,2} %	Surplus (déficit) cumulés ¹ (millions \$)
		Décrété	Réel				
2013	(128,9)	2,08	2,08	129,0	67 500	95,3	(613,7)
2012	383,5	2,13	2,15	124,7	66 000	88,6	(1 443,0)
2011	67,8	2,19	2,18	119,5	64 000	81,9	(2 271,2)
2010	271,5	2,19	2,14	114,1	62 500	81,3	(2 202,1)
2009	223,1	2,10	2,08	112,0	62 000	73,6	(3 093,9)
2008	216,7	2,14	2,12	108,7	60 500	69,9	(3 490,2)
2007	(467,7)	2,24	2,19	105,5	59 000	99,3	(75,0)
2006	(32,3)	2,32	2,30	100,5	57 000	102,4	253,6
2005	47,5	2,27	2,29	98,3	56 000	92,1	(787,0)
2004	(58,3)	2,15	2,16	94,6	55 000	82,4	(1 677,2)
2003	(114,0)	1,93	1,93	90,8	53 500	84,2	(1 443,9)
2002	(65,5)	1,85	1,83	87,4	52 500	91,6	(738,8)

1. Depuis 2011, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS).

2. Donnée 2012 révisée en 2013.

Source: Appendice statistique, tableaux: Bilan (principaux postes) et Autres statistiques financières.

4. La révision administrative

Le 1^{er} avril 1998, la Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant certaines dispositions législatives est entrée en vigueur. Elle a entraîné l'abolition des bureaux de révision et la mise en place d'un processus de révision administrative. Toutefois, il faut noter que la Direction de la révision administrative (DRA), contrairement aux Bureaux de révision, n'a pas compétence sur les questions relatives aux mesures disciplinaires.

Les données présentées au tableau 4.1 proviennent des données d'exploitation.

De 2011 à 2013, le nombre total de demandes de révision a augmenté de 4,0 %. Cette hausse est attribuable en partie aux demandes des employeurs qui augmentent de 5,3 % et de celles des travailleurs, qui après une hausse de 5,7 % entre 2011 et 2012, sont en baisse de 3,1 % entre 2012 et 2013.

En 2013, 95,3 % des décisions de première instance ont été maintenues, un taux comparable à celui des années antérieures.

Tableau 4.1
Direction de la révision administrative (DRA)

	2011	2012	2013
Nombre de demandes inscrites			
- des travailleurs	21 478	22 705	21 995
- des employeurs	23 984	24 771	25 263
- autres ¹	192	190	222
Total	45 654	47 666	47 480
Nombre de décisions rendues			
- décision de première instance modifiée	2 725	2 072	1 966
- maintenue	41 214	41 556	40 017
Total	43 939	43 628	41 983

1. Demandes faites par une partie autre qu'un travailleur ou un employeur.

Source: Données d'exploitation : Nombre de demandes de révisions inscrites et de décisions rendues par la DRA.

5. Comparaison interprovinciale

Les données ont pour sources le rapport annuel de gestion de la CSST et des documents produits par l'Association des commissions d'accidents du travail du Canada (ACATC).

Cet exercice de comparabilité doit tenir compte du contexte dans lequel se situe chacun des régimes. Ainsi, la nature même du régime d'assurance, sa couverture, les critères d'admissibilité, la structure industrielle de la province sont tous des facteurs qui peuvent affecter la ou les mesures retenues. Il faut donc en tenir compte dans l'interprétation de ces diverses mesures.

Certaines informations disponibles lors de la production du présent document portaient sur les données 2012 (mises à jour en décembre 2013).

Tableau 5.1
Taux moyen de cotisation provisoire par province¹

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Alberta	1,98	1,83	1,57	1,43	1,32	1,32	1,26	1,22	1,22	1,12
Colombie-Britannique	1,91	1,86	1,83	1,62	1,52	1,51	1,51	1,50	1,54	1,63
Manitoba	1,70	1,70	1,68	1,68	1,60	1,60	1,60	1,50	1,50	1,50
Nouveau-Brunswick	2,20	2,19	2,14	2,10	2,05	2,03	2,08	2,00	1,70	1,44
Terre-Neuve	3,24	3,19	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75
Nouvelle-Écosse	2,57	2,65	2,65	2,65	2,65	2,65	2,65	2,65	2,65	2,65
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	1,91	1,87	1,87	1,71	1,71	1,71	1,80	1,73	1,77	2,05
Ontario	2,19	2,19	2,26	2,26	2,26	2,26	2,30	2,35	2,40	2,46
Île-du-Prince-Édouard	2,39	2,33	2,23	2,22	2,15	2,16	2,15	2,05	1,99	1,97
Québec ²	2,15	2,27	2,32	2,24	2,14	2,10	2,19	2,19	2,13	2,08
Saskatchewan	2,05	1,97	1,84	1,84	1,69	1,66	1,63	1,61	1,60	1,58
Yukon	1,54	1,74	2,16	2,64	2,94	3,00	2,95	2,49	2,39	2,34

1. Source : ACATC: Mesures statistiques clés.

2. Source : Appendice statistique, tableau: Autres statistiques financières

Tableau 5.2
Taux de capitalisation par province

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Alberta	107,6	123,9	124,8	128,7	132,9	111,7	128,4	129,4	128,3	130,2
Colombie-Britannique	97,1	111,0	119,4	124,1	138,4	115,5	123,5	130,5	125,4	121,7
Manitoba	107,9	118,1	125,0	130,0	130,0	106,6	114,9	124,4	121,3	126,6
Nouveau-Brunswick	92,3	98,8	102,3	111,0	105,4	87,7	101,6	111,5	116,9	126,7
Terre-Neuve	74,1	91,4	92,6	98,8	96,3	77,3	87,5	93,7	91,8	91,8
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	110,0	116,0	128,0	132,0	123,0	117,0	116,0	116,0	107,0	107,0
Nouvelle-Écosse	67,2	72,4	74,9	81,2	75,3	59,9	62,4	64,0	61,7	66,4
Ontario	62,4	68,0	69,0	73,0	66,4	53,5	54,2	54,5	52,2	56,5
Île-du-Prince-Édouard	78,3	88,2	99,7	110,3	110,2	89,2	103,8	113,8	113,7	124,7
Québec	84,2	82,4	92,0	102,4	99,3	69,9	73,6	81,4	81,9	88,6 *
Saskatchewan	91,8	102,4	110,2	116,0	121,9	101,8	114,9	124,8	124,0	136,9
Yukon	100,0	100,0	101,4	100,0	120,5	105,2	122,5	134,3	140,3	145,8

* Donnée de 2012 révisée en 2013.

Source : ACATC: Mesures statistiques clés.

Tableau 5.3

Salaire maximum assurable, base d'indemnité et couverture par province, 2012

	Maximum assurable \$ ¹	Base d'indemnité ²	Couverture (estimation) ³
Alberta	86 700	90 % du salaire net	90,9 %
Colombie-Britannique	73 700	90 % du salaire net	94,6 %
Manitoba	104 000	90 % du salaire net	72,4 %
Nouveau-Brunswick	58 100	85 % des gains nets	92,1 %
Terre-Neuve	52 885	80 % du salaire net	97,6 %
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	82 720	90 % du salaire net	100,0 %
Nouvelle-Écosse	53 900	75 % salaire net 26 premières semaines 85 % par la suite	72,5 %
Ontario	81 700	85 % du salaire net	72,7 %
Île-du-Prince-Édouard	49 300	80 % net 38 premières semaines 85 % par la suite	95,5 %
Québec	66 000	90 % du salaire net	93,7 %
Saskatchewan	55 000	90 % du salaire net	73,5 %
Yukon	80 024	75 % du salaire brut	96,2 %

1. Source: ACATC: Histoire du revenu maximum cotisable / assurable.

2. Source: ACATC: Préface des mesures statistiques clés.

3. Source: ACATC: Mesures statistiques clés.

Pour joindre la CSST, un seul numéro : 1 866 302-CSST (2778)

**ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE**

33, rue Gamble O.
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 2R3
Télec. : 819 762-9325

2^e étage
1185, rue Germain
Val-d'Or
(Québec) J9P 6B1
Télec. : 819 874-2522

BAS-SAINT-LAURENT

180, rue des Gouverneurs
Case postale 2180
Rimouski
(Québec) G5L 7P3
Télec. : 418 725-6237

CAPITALE-NATIONALE

425, rue du Pont
Case postale 4900
Succ. Terminus
Québec
(Québec) G1K 7S6
Télec. : 418 266-4015

CHAUDIÈRE-

APPALACHES

835, rue de la Concorde
Lévis
(Québec) G6W 7P7
Télec. : 418 839-2498

CÔTE-NORD

Bureau 236
700, boul. Laure
Sept-Îles
(Québec) G4R 1Y1
Télec. : 418 964-3959

235, boul. La Salle
Baie-Comeau
(Québec) G4Z 2Z4
Télec. : 418 294-7325

ESTRIE

Place Jacques-Cartier
Bureau 204
1650, rue King O.
Sherbrooke
(Québec) J1J 2C3
Télec. : 819 821-6116

**GASPÉSIE-ÎLES-
DE-LA-MADELEINE**

163, boul. de Gaspé
Gaspé
(Québec) G4X 2V1
Télec. : 418 368-7855

200, boul. Perron O.
New Richmond
(Québec) G0C 2B0
Télec. : 418 392-5406

ÎLE-DE-MONTRÉAL

1, complexe Desjardins
Tour Sud, 31^e étage
Case postale 3
Succ. Place-Desjardins
Montréal
(Québec) H5B 1H1
Télec. : 514 906-3200

LANAUDIÈRE

432, rue De Lanaudière
Case postale 550
Joliette
(Québec) J6E 7N2
Télec. : 450 756-6832

LAURENTIDES

6^e étage
85, rue De Martigny O.
Saint-Jérôme
(Québec) J7Y 3R8
Télec. : 450 432-1765

LAVAL

1700, boul. Laval
Laval
(Québec) H7S 2G6
Télec. : 450 668-1174

LONGUEUIL

25, boul. La Fayette
Longueuil
(Québec) J4K 5B7
Télec. : 450 442-6373

**MAURICIE ET
CENTRE-DU-QUÉBEC**

Bureau 200
1055, boul. des Forges
Trois-Rivières
(Québec) G8Z 4J9
Télec. : 819 372-3286

OUTAOUAIS

15, rue Gamelin
Case postale 1454
Gatineau
(Québec) J8X 3Y3
Télec. : 819 778-8699

**SAGUENAY-
LAC-SAINT-JEAN**

Place du Fjord
901, boul. Talbot
Case postale 5400
Saguenay
(Québec) G7H 6P8
Télec. : 418 545-3543

Complexe du Parc
6^e étage
1209, boul. du Sacré-Cœur
Case postale 47
Saint-Félicien
(Québec) G8K 2P8
Télec. : 418 679-5931

**SAINT-JEAN-SUR-
RICHELIEU**

145, boul. Saint-Joseph
Case postale 100
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 6Z1
Télec. : 450 359-1307

VALLEYFIELD

9, rue Nicholson
Salaberry-de-Valleyfield
(Québec) J6T 4M4
Télec. : 450 377-8228

YAMASKA

2710, rue Bachand
Saint-Hyacinthe
(Québec) J2S 8B6
Télec. : 450 773-8126

Bureau 102
26, place
Charles-De Montmagny
Sorel-Tracy
(Québec) J3P 7E3
Télec. : 450 746-1036

Pour obtenir la liste de nos coordonnées la plus à jour,
consultez notre site Web au :

www.csst.qc.ca/nous_joindre